



# Congrès C.U.R.I.E 2021

## Conditions d'inscription

Lors de la validation de votre formulaire d'inscriptions au Congrès C.U.R.I.E 2021, vous acceptez sans réserve les conditions d'inscription ci-dessous.

### 1 / TARIFS D'INSCRIPTION

---

#### L'inscription comprend :

- ✓ 1 accès à l'ensemble des séquences et keynote en ligne du 7 au 11 juin
- ✓ 1 accès aux « bulles d'air » en ligne organisées en marge des séquences et keynotes

Tarifs 2021	
<b>Jusqu'au 28 février inclus</b>	
Membre	340 €
Non Membre	525 €
<b>Du 1er mars au 5 avril inclus</b>	
Membre	465 €
Non Membre	680 €
<b>Du 6 avril au 9 mai inclus</b>	
Membre	555 €
Non Membre	805 €
<b>A partir du 10 mai</b>	
Membre	555 €
Non Membre	805 €

### 2 / BON DE COMMANDE

---

Si un bon de commande vous est nécessaire pour effectuer le règlement, merci de bien vouloir nous le transmettre par email à [contact@curie.asso.fr](mailto:contact@curie.asso.fr) ou à l'adresse postale suivante : Réseau C.U.R.I.E. – 94, rue Saint Lazare – 75 009 PARIS

### 3 / ANNULATION

---

Vous pouvez annuler votre inscription sans frais au Congrès C.U.R.I.E 2021 jusqu'au **25 avril 2021**.

Votre inscription au Congrès C.U.R.I.E et le tarif associé sont nominatifs et strictement personnels. Vous ne pouvez, en aucun cas, les céder à une tierce personne en cas d'empêchement.

Pour annuler votre inscription, il vous faut impérativement en faire la demande par écrit à [contact@curie.asso.fr](mailto:contact@curie.asso.fr), la date d'envoi de cet email fera foi quant aux conditions applicables. Il est précisé qu'aucune demande d'annulation ne pourra se faire par téléphone.

- Pour une annulation jusqu'au 25 avril 2021 inclus aucun frais ne sera retenu sur votre inscription.
- Pour une annulation du 26 avril au 9 mai 2021, 50% du montant de l'inscription restera dû.
- Pour une annulation à partir du 10 mai, aucun remboursement ne sera consenti.

Dans tous les cas, les remboursements et avoirs d'annulation vous seront envoyés après la fin de la manifestation.

En cas d'annulation après le 25 avril 2021, par suite de forces majeures dûment reconnues, vous avez la possibilité d'obtenir le remboursement ou l'annulation du montant de l'inscription, envoyez votre demande à [contact@curie.asso.fr](mailto:contact@curie.asso.fr) en y joignant tout document que vous jugerez utile.